



**Côtes
d'Armor**
le Département



Maison Départementale
des Personnes Handicapées
Côtes d'Armor

MDPH

3, rue Villiers de l'Isle Adam

22190 PLERIN

☎ : 02 96 01 97 78

Demande de subvention Exercice 2020

**pour les PROJETS visant le domaine des activités physiques et
sportives en faveur des Personnes en situation de Handicap**

Nom de l'association ou structure :

TITRE ou NOM de votre action :

1^{ère} demande

renouvellement

Merci de transmettre ce dossier à Catherine GEOFFROY

par courrier à : MDPH 3 rue Villiers de l'Isle Adam 22190 PLERIN

ou par MEL : catherine.geoffroy@mdph.cotesdarmor.fr

**Votre dossier doit nous parvenir 3 mois avant la mise en œuvre
de l'action**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE

(Pour vous aider, la **fiche numéro 5** récapitule les documents à nous transmettre).

FICHE 1 Présentation de l'association ou de la structure

Nom de la structure :	
Adresse du siège social :	
Code Postal :	Commune :
Téléphone :	
E-mail :	
Adresse de correspondance (si différente) :	
Code Postal :	Commune :
REPRESENTANT LEGAL (Président, ou UNE autre personne désignée par les statuts)	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Qualité :	E-mail :
Téléphone :	
PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER au sein de l'association	
Nom :	Prénom :
Qualité :	E-mail :
Téléphone :	
Adresse postale :	
Déclaration en préfecture le,	à
Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :	
Répertoire National des Associations : il est attribué à l'occasion des enregistrements de création ou modification en préfecture.	
Date de publication au journal officiel :	
Objet de votre association :	
N° SIRET (Dorénavant obligatoire pour le versement de toute subvention)	
JOINDRE UN RIB (Obligatoire tous les ans)	
Votre association est-elle affiliée à une Fédération ? <i>Si oui préciser:</i>	
Effectif de l'association :	
Nombre d'adhérents au 31 décembre de l'année N-1 :	

FICHE 2 **VOTRE PROJET D'ACTION**

Ne pas hésiter à fournir d'autres informations sur papier libre

Descriptif de l'action :

Quel est l'objectif de votre projet (Pourquoi ?):

Descriptif **précis** de l'action (c'est quoi?):

Quel public visez vous ?

Combien de personnes seront bénéficiaires de votre projet ?

Quels moyens allez-vous mettre en œuvre pour construire votre projet (comment? Vos besoins en terme de ressources et compétences)

Dates de mise en œuvre (début et fin) ?

Sur quel territoire ?

Quels sont vos partenaires et acteurs associés ?

Quelle méthode d'évaluation et indicateurs avez-vous choisis au regard des objectifs que vous visez ?

Informations complémentaires qu'il vous semble intéressant de nous communiquer :

Suite à votre action souhaitez-vous poursuivre votre activité auprès de ce public ?

Quelle offre de pratique souhaitez-vous développer ?

Quels freins pourraient nuire au développement de votre pratique auprès de ce public ?

Avez-vous défini une stratégie de développement ?

FICHE 3
BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Dépenses	Montant €	Recettes	Montant €
Achats		Vente produits finis, marchandises, prestations de services (précisez)	
Prestations de services			
Achat matières premières et fournitures (précisez)			
Services extérieurs		Subventions	
Locations			
Entretien et réparation		Etat	
Assurance		Régions	
Documentation		Communes	
Autres		Département (Conseil Départemental des Côtes d'Armor)*	
Autres services extérieurs		Intercommunalités	
Rémunérations intermédiaires, honoraires		Organismes sociaux	
Publicité, publication		Fonds européens	
Déplacements, missions		agence de services et de paiement (ex-CNASEA- emplois aidés)	
Frais postaux		Autres (précisez)	
Autres			
Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
Charges de personnel			
Rémunération des personnels			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres charges de gestion courante		Autres produits de gestion courante	
		dont cotisations, dons, legs	
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

***vous devez impérativement mentionner le montant de la somme demandée auprès du département des Côtes d'Armor.**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (*)			
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Autres		Autres	
TOTAL		TOTAL	

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES SONT LES AIDES MISES A VOTRE DISPOSITION A TITRE GRATUIT (bénévoles, locaux, matériel, restauration...). Il est nécessaire de traduire cette gratuité en montant afin que nous puissions évaluer le budget global de votre manifestation.

Observations éventuelles sur le budget prévisionnel de l'action :

RIB OBLIGATOIRE

A AGRAFFER ICI IMPERATIVEMENT

FICHE 4
ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit être remplie à la main.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de la structure, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) Mme, Mr

Représentant(e) légal(e) de l'association

✓ déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;

✓ certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des démarches de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

sollicite une subvention de _____ **€**

✓ précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association (RIB fourni ci-dessus).

Fait le 2020 à

Signature et cachet éventuel de l'association :**

FICHE 5

Pièces à joindre impérativement à votre dossier

POUR TOUTE DEMANDE vous devez fournir une lettre de demande de subvention

POUR UNE PREMIERE DEMANDE

Copie des statuts de votre association régulièrement déclarée, en un seul exemplaire et numéro de Siret pour prétendre percevoir des aides publiques	-
Copie des insertions au Journal Officiel ou des attestations ou récépissés concernant la création de l'association et les modifications intervenues concernant le titre, le but ou le siège social.	-
Copie de la délibération relative au pouvoir des personnes habilitées à engager l'association ainsi que la liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du conseil, du bureau, ...).	-
Un relevé d'identité bancaire ou postal en conformité avec les statuts et déclarations faites auprès des services de la Préfecture (titre et siège social de l'association). A joindre impérativement	-
Le descriptif de l'action, le public concerné et les moyens mis en œuvre.	-
Le dernier rapport annuel d'activité, les derniers comptes de résultats et les bilans approuvés de votre association.	-

POUR UN RENOUVELLEMENT QUELQUE SOIT LE MONTANT SOLLICITE

Copie des statuts déposés ou approuvés de l'association, seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale	-
La composition du bureau (fonctions) et du conseil d'administration si elle a changé .	-
Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir de ce dernier au signataire	-
Le compte rendu financier de l'action financée précédemment subventionnée par le Département sauf s'il a déjà été transmis.	-
Un relevé d'identité bancaire ou postal de l'association à joindre impérativement	-
Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou subventions.	-
<ul style="list-style-type: none">• les derniers comptes de résultats et les bilans approuvés ;• le dernier rapport d'activité approuvé.	-

DANS TOUS LES CAS, DANS LES SIX MOIS QUI SUIVENT LA FIN DE L'EXERCICE POUR LEQUEL LA SUBVENTION A ETE ATTRIBUEE (4)

Le dernier rapport annuel d'activité et les derniers comptes approuvés de votre association.	-
Le compte rendu financier de l'action financée	-
Copie de tous les éléments de communications et/ou publications (affiches, coupures de presse, etc.).	-
Le dossier d'évaluation de votre action qui vous sera transmis ultérieurement.	-

(4) Cf. arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 publié au Journal officiel du 14 octobre 2006 en application de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.